

Liste des tarifs pour les professionnels

Tarifs en vigueur au 03-02-2020 (sous réserve de modifications)

Compte à vue Triodos Business

Redevance	9 EUR/trimestre
Taux créditeur	0,00%
Taux débiteur pour un dépassement non autorisé	12,80%
Transactions de débit :	
• transactions électroniques via Online Banking	gratuites et illimitées
• transactions papier	0,50 EUR/transaction
Date valeur d'un versement ou d'un retrait	valeur jour
La date valeur indique, en ce qui concerne les versements, le jour à partir duquel l'argent versé commence à produire des intérêts et en ce qui concerne les retraits, le jour à partir duquel l'argent retiré cesse de produire des intérêts. Les versements et les retraits effectués le même jour calendrier se compensent pour le calcul des intérêts.	

Comptes d'épargne Triodos Business : généralités

Précompte mobilier	30%
Date valeur d'un versement ou d'un retrait	valeur jour
Date de versement des intérêts et de la prime de fidélité	le 1er janvier
En cas de clôture, dans un délai de 7 jours ouvrables bancaires après la réception d'une demande de clôture valable.	

Compte d'épargne Triodos (Plus) Business

Taux d'intérêt :	
• taux de base	0,00%
• prime de fidélité	0,00%

Comptes à terme Triodos Business

(Ces comptes ne sont plus commercialisés depuis le 07-01-2020.)

Précompte mobilier	30%
Retrait anticipé (complet ou partiel) d'un contrat en-cours :	
Frais :	
• Frais de dossier : 1% (minimum 25 EUR - maximum 250 EUR)	
• Une indemnité de emploi sera calculée en tenant compte du montant du placement, de la durée restante et des taux d'intérêts en vigueur le jour du remboursement anticipé.	

Compte-titres Triodos

Frais de transfert de titres vers un autre organisme	25 EUR par ligne
--	------------------

Le compte-titres est utilisé pour les transactions concernant les produits d'investissement à risques que la banque distribue. Ne souscrivez pas avant d'avoir lu la documentation disponible sur www.triodos.be. Nous vous l'envoyons gratuitement par courrier sur simple demande.

Consultez les informations les frais sur www.triodos.be ou en contactant nos collaborateurs au 02 548 28 52 ou via info@triodos.be.

Crédits professionnels

- Crédit de caisse
- Avance à terme fixe (Straight Loan)
- Crédit d'investissement
- Crédit 'Project Finance'
- Garantie bancaire

En fonction du type de crédit, des frais peuvent être imputés pour la création du dossier, pour sa gestion, pour une commission de réservation ainsi que pour la clôture partielle ou complète du dossier. Ces frais sont en fonction du dossier et sont communiqués de manière transparente dans le contrat de crédit.

Pour connaître les frais applicables aux crédits professionnels, vous pouvez nous contacter au 02 548 28 10 ou via credits@triodos.be

Online Banking (Internet Banking et la Mobile Banking app)

L'accès au service Online Banking se fait à l'aide d'un digipass. Tout digipass est strictement personnel et ne peut être transmis à des tiers.

- | | |
|---|-----------------|
| • 1er digipass | inclus |
| • Digipass supplémentaire pour la même organisation | 25 EUR/digipass |
| • Frais d'abonnement Online Banking | 0 EUR |

La Triodos Mobile Banking app peut être téléchargée via le Play Store de Google ou l'App Store d'Apple.

Pour en savoir plus sur toutes les possibilités d'une gestion en ligne de votre compte, consultez www.triodos.be, les Conditions Particulières Online Banking sur www.triodos.be ou notre helpdesk Online Banking (au 02 548 28 00 et via helpdesk@triodos.be).

Extraits de compte (envoi non prior)

Vous avez accès à vos extraits de compte gratuitement dans Online Banking (consultation, sauvegarde en format PDF, téléchargement en format CODA et/ou impression). Modifiez vos préférences dans Internet Banking.

- | | |
|---|--------------------|
| • Envoi d'extraits de compte par la poste | 1,50 EUR/envoi |
| • Envoi d'un duplicata | 5,00 EUR/duplicata |

Autres services

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • Frais de paiements : voir la 'Liste des tarifs des paiements' disponible sur www.triodos.be | |
| • Confirmation de paiement par fax | 10 EUR |
| • Formulaires de virement SEPA (1 feuille A4 = 3 formulaires de virement) | 0,20 EUR/feuille
+ frais d'envoi |
| • Refus d'un virement/ordre permanent/domiciliation (solde insuffisant) | 5 EUR |
| • Frais d'encaissement de domiciliations (SDD)
Par fichier uploadé | 3 EUR |
| Par transaction | 0,07 EUR |
| • Attestation bancaire | 10 EUR/attestation |
| • Déclaration bancaire | 50 EUR/attestation |
| • Attestation réviseur d'entreprises (confirmation bancaire) | 50 EUR/attestation |
| • Attestation de capital dans le cadre d'une création de société | 50 EUR/compte |
| • Attestation d'augmentation du capital d'une société | 50 EUR/compte |
| • Envoi recommandé | 15 EUR |
| • Frais en cas de saisie ou de faillite | 100 EUR |

Plaintes et procédures de réclamations

Vous avez une plainte ?

- Contactez un collaborateur du département Customer Services au +32 (02) 548 28 52 – info@triodos.be.
- Vous pouvez contacter directement notre service Complaints Management par écrit ou par e-mail : complaints@triodos.be.

Vous n'êtes pas satisfait de notre réponse ?

N'hésitez pas à faire appel à l'Ombudsfm – Ombudsman en conflits financiers :
North Gate II, 8 Boulevard du Roi Albert II, 1000 Bruxelles
www.ombudsfm.be, ombudsman@ombudsfm.be.

Banque Triodos – Rue Haute 139/3 – 1000 Bruxelles - tél : 02 548 28 52 – info@triodos.be – www.triodos.be
E.R. : Banque Triodos, succursale belge de Triodos Bank nv (Pays-Bas), Rue Haute 139/3, 1000 Bruxelles